

Mon Dieu, qu'est-ce qui peut bien passer par la tête d'un dirigeant lorsqu'il condamne des gens à mort ? Qu'est-ce qui le motive ? Comment vit-on avec cela ? Que sa peur doit être grande devant le petit peuple ! Que ton esprit de compassion souffle jusque dans les appartements du roi d'Arabie saoudite ! Pour les personnes condamnées à mort et injustement emprisonnées dans ce pays, et pour qu'elles reçoivent miséricorde, nous te prions Amen.



Journée des droits de l'homme • 10 décembre 2023
Apport spirituel à l'action
« Arabie saoudite :
pas de peine de mort pour les mineurs ! »

75 ans de droits humains

Plus d'infos sur cette action
& modèle d'annonce de collecte pour votre Église :
bit.ly/2023-action-Arabie-saoudite

La Déclaration universelle des droits de l'homme existe depuis 75 ans. Aujourd'hui encore, en de nombreux endroits, ces droits ne sont pas respectés ou sont même bafoués, le plus souvent en toute impunité. Ont-ils pour autant perdu leur valeur et leur validité ?

C'est ce que pensent certains, qui estiment que les droits humains entravent la liberté de l'économie mondialisée. En faisant du commerce et des affaires on ne peut pas en même temps prêter attention aux droits humains.

D'un autre côté, il y a des idéalistes qui pensent que nous pouvons aider chaque personne qui subit une injustice quelque part dans le monde à faire valoir ses droits dans notre pays.

En tant qu'individus et organisations de défense des droits humains, restons levain dans la grande pâte du monde, afin qu'un jour la pensée des droits humains fermente dans tous les pays et que toutes les personnes aient droit à une vie et à une existence décentes.

Car il en va ainsi, toujours et à jamais : pas de bonheur, pour ceux qui méprisent et oppriment les autres, pas de bonheur, pour ceux qui veulent à tout prix engranger des bénéfices, *mais bonheur, pour ceux qui ont faim et soif de justice (Mt 5,6).*

Markus Vöggtli, pasteur et membre du Comité de l'ACAT-Suisse

Ensemble pour un monde
sans torture ni peine de mort

Agir contre l'injustice.
Votre don est utile !

Compte bancaire
pour votre don ou collecte :
IBAN : CH16 0900 0000 1203 9693 7



ACAT-Suisse • www.acat.ch

Action des chrétiens pour un monde
sans torture ni peine de mort



Votre don en
bonnes mains.

La Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC) aussi a publié une impulsion à l'occasion de la Journée des droits de l'homme. En 2023, c'est le premier article de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 qui est au centre de l'attention : « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. » Vous trouverez des pistes pour une réflexion personnelle ainsi que des éléments liturgiques (textes bibliques, prières, chants) ici : agck.ch/fr/droits-humains